



SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Technicienne ou technicien en travaux pratiques en Soins infirmiers

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu souhaite enrichir sa banque de candidatures pour des tâches occasionnelles ou de remplacement à titre de technicienne ou technicien en travaux pratiques pour le département de soins infirmiers

Le rôle principal et habituel de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.

Qualifications requises :

- Diplôme d'études collégiales en soins infirmiers OU
- Diplôme ou attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Quelques attributions caractéristiques :

La personne de cette classe d'emploi exerce, selon les besoins, des fonctions de démonstratrice ou démonstrateur, de monitrice ou moniteur et de répétitrice ou répétiteur. Elle participe au choix du matériel spécialisé, des appareils, outils, machines et instruments de laboratoire, les assemble, le cas échéant, en assure le fonctionnement ainsi qu'une utilisation rationnelle et les adapte à des besoins spécifiques. De plus, elle effectue le calibrage, l'entretien et la réparation de cet équipement. Elle est appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable et à initier ce personnel lorsqu'il est moins expérimenté.

De manière plus spécifique, la personne de cette classe d'emploi assiste les étudiants dans leurs apprentissages techniques, elle assiste le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoires ou d'ateliers, elle assiste les responsables de coordination départementale dans la gestion du matériel, à cet effet elle prépare les réquisitions nécessaires à l'achat du matériel. Elle supervise les pratiques de l'étudiant dans les laboratoires du collège. Au chapitre de l'évaluation de la compétence technique de l'étudiant, elle complète les grilles d'évaluation continue des étudiants de première session, elle identifie les étudiants en difficultés et elle relève les aspects problématiques. Sur demande, elle assiste aux réunions départementales.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Salaire et avantages

- 35 heures, entre 7 h 30 et 18 h, du lundi au vendredi
- Entre 20,02 \$ et 28,02 \$

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à :
ressources.humaines@cstjean.qc.ca

Nous souscrivons au principe d'équité en emploi.